



Inf'Ohey 7

Flash

Février 2012



Bulletin d'information de l'administration communale d'Ohey

Chères Oheytoises,

Chers Oheytois,

Nous avons, au travers de nombreuses concertations et réunions avec la population mené une réflexion stratégique majeure sur l'avenir de notre commune et les priorités à donner, et ce au travers du projet de programme communal de développement rural. Ce programme de développement rural est aujourd'hui finalisé et définit un développement durable harmonieux de notre commune pour les dix années à venir. Il définit une quarantaine de projets majeurs dans tous les domaines de la vie communale. Il a été adopté à l'unanimité par la Commission locale de développement rural (CLDR). Nous tenons à remercier vivement tous les représentants de la population et tous ceux qui y ont participé, au travers d'une centaine de réunions, des visites de terrain, des propositions formulées, des choix opérés ensemble. Jamais un Collège communal n'avait consulté autant la population durant une législature à Ohey.

Ce travail stratégique s'est fait en parallèle avec la concrétisation de nombreux projets et investissements sur la Commune. Sur la législature, plus de 4,5 millions d'€ auront été investis dans de nombreuses réalisations : plus de 2 millions et demi d'€ d'investissements dans nos routes parmi lesquelles les rénovations des rues Cleal, Clair Chêne à Perwez, de la Rue du Gros hêtre, de la Rue Saint-Martin à Jallet, des rues du Stocus, de la Source, des Essarts et Malizette à Haillot, l'achat d'un nouveau car scolaire bien nécessaire, la rénovation des toitures de l'école primaire d'Ohey et de la crèche communale, le remplacement des vieux châssis de l'école, l'achat de la Salle Isbanette, la finalisation du premier projet de logements sociaux dans notre commune, l'achat d'un véhicule électrique pour le service propreté, des investissements importants pour le centre des travaux afin de lui permettre de mieux assurer l'entretien des espaces publics et des routes, la plantation de haies et alignements d'arbres, la réhabilitation de chemins et sentiers, la participation à la stratégie de développement rural « Leader » avec Gesves et Assesse et le développement d'une stratégie touristique, la réalisation de nombreuses mares, la mise à disposition d'une presse mobile permettant aux habitants de transformer les pommes de leurs jardins en jus, le potager communal, le bilan Carbone, le renforcement

de l'accueil extrascolaire et de la qualité des repas pour nos enfants, la mise sur pieds d'activités importantes pour nos aînés. D'autres projets importants sont d'ores et déjà prêts à être réalisés dans les prochains mois ou programmés: des aménagements sécurité sont en cours de réalisation et près d'un million d'€ ont été affectés à la réfection des voiries communales dès le printemps 2012, un projet de réseau de chaleur communal sera finalisé d'ici 2013-2014, un budget important a été affecté à la rénovation de la salle Isbanette. D'autres projets poursuivent leur cheminement administratif avant subside, comme le terrain synthétique du football d'Ohey, actuellement objet d'une demande de permis d'urbanisme. Un nouveau réseau de sentiers et promenades sera inauguré cette année. Et la candidature déposée par la Commune pour le développement d'un réseau communal de mobilité douce a été sélectionné par la Région. C'est la raison pour laquelle la Commune appelle la population à y participer (voir encart dans ce feuillet d'information).

Toutes ces politiques et projets menés à bien l'ont été tout en assurant une gestion budgétaire rigoureuse de la Commune permettant de réduire l'endettement de près de 25% en 6 ans. L'actualité et la crise de la dette nous donnent raison dans cette démarche. Mais cela signifie aussi que nous ne pouvons pas réaliser tous les investissements souhaités comme certains semblent l'indiquer, et qu'il a fallu fixer des priorités : le logement, les écoles, la lutte contre le chômage, l'entretien des voiries, la réduction des consommations énergétiques, le développement durable. Le sport n'a pas été oublié, bien au contraire.

Notre commune dispose d'un cadre de vie de qualité, d'un réseau d'associations important, d'atouts importants en termes de localisation, de développement, de forces vives, d'un réseau de services et de commerces bien développé. Notre commune attire de nouveaux habitants, connaît un développement économique intéressant que nous avons soutenu et qui a permis au chômage de passer de 13,88% en 2007 à un peu plus de 11% aujourd'hui. Au travers du programme communal de développement rural aujourd'hui finalisé, nous voulons poursuivre ce travail d'avenir pour notre commune, avec l'ensemble de la population.

Didier HELLIN - Daniel de LAVELEYE

La semaine sans pesticides

Partout en Wallonie et à Bruxelles, découvrez les alternatives aux pesticides

20>30
MARS 2012

La « semaine sans pesticides » et la « quinzaine de l'eau », la commune d'Ohey et le GAL Tiges et Chavées répondent présents !

Du 20 au 30 mars 2012 se tiendra la « Semaine sans pesticides », 10 jours pendant lesquels des centaines d'activités seront organisées dans toute l'Europe afin de se mobiliser pour un avenir sans pesticides. Du 16 au 30 mars se déroulera également la « Quinzaine de l'eau » en Wallonie, qui est l'occasion de mettre en valeur les multiples usages de l'eau et l'importance de la préserver. Le lien entre ces deux thématiques n'est plus à démontrer, c'est pourquoi la commune d'Ohey et le GAL Tiges et Chavées ont décidé de faire d'une pierre deux coups en participant à ces deux événements et en organisant diverses activités de sensibilisation !

• **Balade sur le thème de l'eau dans le bois d'Ohey à destination du grand public :**

Depuis l'année dernière de nombreuses mares ont été créées par le GAL Tiges et Chavées afin de développer le maillage écologique sur les trois communes : Assesse, Gesves et Ohey. Dans le bois d'Ohey, 7 mares ont été creusées. Afin de découvrir les richesses biologiques présentes dans ce bois, une balade y est organisée.

Date : Dimanche 25 mars à 14h00

Lieu : rendez-vous, rue du bois d'Ohey au niveau de la maison n°308

• **Atelier pratique à la gestion différenciée à destination des ouvriers communaux :**

A Ohey, les services communaux sont en train de mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts publics. Ceci implique par exemple la classification de tous les espaces verts publics, l'achat de matériel de désherbage alternatif aux pesticides (mécanique, thermique,...) et la formation continue des ouvriers en charge des espaces verts,...

Date : Lundi 26 mars de 13h à 15h30

Lieu : Salle du conseil communal d'Ohey

• **Atelier « création de prés fleuris » à destination des professionnels des espaces verts :**

Date : Mercredi 21 mars à 20h00

Lieu : à La Pichelotte (locaux du GAL), rue de la Pichelotte à 5340 Gesves

Place à la mobilité douce !

Participez à la réalisation du réseau de mobilité douce à Ohey !

L'objectif de ce projet est de définir et d'élaborer pour les usagers doux, un réseau destiné aux déplacements quotidiens entre les villages, hameaux et pôles d'activités de la commune d'Ohey.

Actuellement, l'asbl « sentiers.be » réalise la cartographie de la situation existante de droit.

Entre mars et mai, l'inventaire sur le terrain prendra place afin de réaliser la cartographie de la situation existante de fait.

Vous qui connaissez votre commune et votre village, participez au recensement des sentiers et chemins qui vous entourent !

Rejoignez-nous pour cette réunion durant laquelle l'asbl « sentiers.be » nous présentera la méthodologie que nous allons suivre afin de réaliser, ensemble, l'inventaire sur le terrain !

Quand ?

Le jeudi 8 mars 2012 à 20h

Où ?

Salle du conseil de l'administration communale d'Ohey, place Roi Baudouin

Info et inscription ?

Didier Hellin, Echevin du Développement Durable
476/25 43 27 | didier.hellin@ohey.be

Marie-Laurence Jacquerye :
085/82 44 56 | marie-laurence.jacquerye@ohey.be

Caroline Setruk :
085/82 44 58 | caroline.setruk@ohey.be

Société Royale des Fanfares d'Ohey

Des rendez-vous gastronomiques et musicaux à ne pas manquer!

L'hiver se termine, le printemps arrive. Comme chaque année, la fanfare d'Ohey vous propose de vous réchauffer avec une choucroute, puis de profiter des premiers rayons de soleil autour d'un barbecue géant.

Le samedi 31 mars, nous organisons notre traditionnel souper choucroute. Comme l'an dernier, la méga-choucroute avec viandes et purée est à 14 € (7 € pour les portions enfants).

L'orchestre « Ohey'rbayern », composé de musiciens de la fanfare d'Ohey, assurera pendant toute la soirée et jusque tard dans la nuit une véritable ambiance de fête de la bière bavaroise. Venez nombreux !

Attention : Réservation indispensable auprès d'Albert Franchimont (085/61 15 27) ou d'Alexandre Depaye (085/61 14 28) car en 2011 nous avons dû refuser du monde.

Trois semaines plus tard, le dimanche 22 avril, nous organisons notre Festival des fanfares. L'affiche définitive n'est pas encore connue au moment de la publication, mais nous pouvons déjà vous révéler que la fanfare d'Ohey, sous la direction de Gary Rodric, d'Evelette, vous offrira un concert apéritif pendant que vous pourrez déguster un barbecue géant, proposé à un prix démocratique, préparé par tous les bénévoles de la société. Là aussi, il sera prudent de réserver.

Trois autres formations musicales animeront l'après-midi. Nous espérons que le public de l'entité et des communes voisines viendra en nombre se régaler, se divertir et applaudir les musiciens.

À bientôt à la salle des fanfares ...



C.P.A.S. OHEY
Rue du Tilleul, 95 à 5350 OHEY
Tél. : 085/61 19 91
info.cpas@ohey.be

Permanences Sociales :

- Tous les mardis de 13 à 16 heures
- Tous les vendredis de 9 à 12 heures

Permanences Allocations de Chauffage:

- Tous les jeudis de 13 à 15 heures

Recharge pour le compteur à budget :

- Du lundi au vendredi de 9 à 12 heures

Permanences juridiques

Tous les mois a lieu à la commune une permanence juridique organisée par le Bureau d'Aide Juridique de Namur. Celle-ci se tiendra au rez-de-chaussée de la maison Rosoux les jeudis suivants de 15h00 à 16h30 :

15/03/12, 12/04/12, 10/05/12, 21/06/12, 19/07/12, 16/08/12, 13/09/12.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.



Vendredi 4 mai 2012 à 20h30
Pierre Simon
Salle des Fanfares à Ohey

Après avoir écumé les festivals belges et les salles de spectacle pendant près de 6 ans à la tête du groupe « Clandestine » (+/- 200 concerts, deuxième lauréat du concours musique à la française 2009, coup de cœur du journal des Francos en 2009, et un album « les noces de Cupidon » salué par la critique), c'est en projet solo que Pierre Simon a décidé de se lancer vaillamment, en 2010. Il a sorti son premier album 7 titres, très humblement intitulé, « Pierre Simon ». Tout un programme !!

Tout Public

Prix : 10€ /9€ - Art 27

Durée : 60 minutes.

Info et réservation : Centre Culturel d'Andenne 085/84.36.40

L'administration communale d'Ohey organise un examen de recrutement pour la nomination à titre définitif d'

UN(E) SECRÉTAIRE COMMUNAL(E)

Conditions de participation

A la date de clôture des candidatures, les candidats doivent - être de nationalité belge ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne - être âgé d'au moins 21 ans - jouir de ses droits civils et politiques - être de conduite irréprochable - satisfaire aux obligations des lois sur la milice - être physiquement apte à la fonction - disposer de connaissances linguistiques suffisantes en français - disposer d'une expérience de minimum 5 ans dans un service public - disposer au minimum d'un diplôme pour le recrutement d'un emploi de niveau 1 dans les Administrations de l'Etat dans les secteurs suivants : droit, sciences administratives, notariat, sciences politiques et sciences économiques ou commerciales.

Procédure de recrutement

Seuls les candidats respectant les conditions de participation seront invités aux épreuves de recrutement. Celles-ci se dérouleront en deux phases : une épreuve écrite en deux parties et une épreuve de conversation. La première partie de l'épreuve écrite (30 points) consiste en une dissertation écrite de niveau universitaire sur un thème à déterminer par le Collège communal. La deuxième partie de l'épreuve écrite (70 points) consiste en une épreuve professionnelle permettant d'apprécier les connaissances et les capacités spécifiques de la fonction. Il portera sur les matières suivantes: droit administratif général - droit des pouvoirs locaux - législation sur les marchés publics - droit constitutionnel - finances publiques -droit de la comptabilité communale. L'épreuve écrite est éliminatoire. L'épreuve de conversation (100 points) porte sur des questions d'ordre général destiné à juger de la présentation et de la motivation du candidat.

Acte de candidature

Les candidatures devront parvenir, sous peine d'irrecevabilité, au plus tard le 1ier mars 2012, à M. Daniel de Laveleye, Bourgmestre, Place Roi Baudouin, 85 à 5350 Ohey, par pli recommandé, le cachet de la poste faisant foi. Celles-ci seront accompagnées des documents suivants : une copie recto/verso de la carte d'identité, un extrait de casier judiciaire délivré depuis moins de trois mois, une copie conforme du diplôme requis, un curriculum vitae et une lettre de motivation.

Renseignements : Mme Lisiane Lemaître – Service du personnel –

Le Centre Public d'Action Sociale d'OHEY organise un examen de recrutement pour la nomination à titre définitif d'

UN(E) SECRÉTAIRE DE C.P.A.S. (4/5ème temps)

Conditions de participation

A la date de clôture des candidatures, les candidats doivent : être Belge ou citoyen d'un pays de l'Union européenne - être âgé d'au moins 21 ans - jouir de ses droits civils et politiques - être de conduite irréprochable -avoir satisfait aux obligations des lois sur la milice - avoir les aptitudes physiques requises - disposer d'une expérience d'au moins 2 ans dans un service public.

Conditions de diplôme

A la date de clôture des candidatures, les candidats doivent être porteur :

a) d'un /des diplôme(s) ou certificats pris en considération pour le recrutement aux emplois de niveau 1 dans les services de l'Etat, des Communautés et des Régions,

soit du diplôme de licencié en sciences hospitalières obtenu après un cycle d'études techniques supérieures AI ou une candidature universitaire;

b) et de plus, d'un diplôme ou certificat délivré à l'issue d'un cycle complet du cours de sciences administratives, conforme au programme minimal dont la liste de cours est établie par le Ministre de l'Action sociale;

Sont dispensés de la présentation du diplôme ou du certificat délivré à l'issue d'un cycle complet de cours de sciences administratives, les candidats porteurs d'un des diplômes suivants: - docteur ou licencié en droit - licencié en sciences administratives - licencié en sciences politiques - licencié en sciences sociales ou sociologie - licencié en sciences économiques - licencié en sciences commerciales.

Sont également dispensés du même diplôme ou certificat, les candidats porteurs d'un diplôme ou certificat pris en considération pour l'admission aux emplois du niveau 1 dans les services de l'Etat, des Communautés et des Régions pour autant que ce titre ait été délivré au terme d'études totalisant au moins 60 heures dans le groupe des matières constituées par le droit public, administratif et le droit civil et 40 heures dans le groupe des matières constituées par l'économie, les finances et la comptabilité.

Procédure de recrutement

Seuls les candidats respectant les

conditions de participation et de diplôme seront invités aux épreuves de recrutement. Celles-ci se dérouleront en deux phases : une épreuve écrite en deux parties et une épreuve orale. La première partie de l'épreuve écrite permettra de juger la maturité d'esprit des candidats consistant en une synthèse accompagnée de commentaires d'un exposé de niveau universitaire, avec prise de notes, traitant d'un sujet d'intérêt général. La deuxième partie de l'épreuve écrite consiste en une épreuve d'aptitude professionnelle portant sur les matières suivantes : les dispositions légales et réglementaires régissant les C.P.A.S. ainsi sur des notions générales en matière de droit constitutionnel, droit administratif, droit social, droit du travail et droit civil.

L'épreuve écrite est éliminatoire. Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite seront admis à l'épreuve orale. Ils doivent obtenir au moins 60% des points sur le total avec au moins 50% pour chacune des deux épreuves écrites.

L'épreuve orale permettra d'apprécier les capacités requises pour exercer la fonction et tout particulièrement les capacités de direction et d'organisation d'équipe.

Pour réussir l'examen, le candidat doit obtenir au moins 50% des points lors de chaque épreuve et au moins 60% pour l'ensemble des épreuves.

Acte de candidature

Les candidatures devront parvenir, sous peine de nullité, par lettre recommandée au C.P.A.S. à l'attention de Monsieur le Président du C.P.A.S. d'OHEY, Monsieur Dany DUBOIS, Rue du Tilleul, 95 à 5350 OHEY pour le 15 mars 2012 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi. La mention « examen de recrutement – secrétaire C.P.A.S. » apparaîtra de manière lisible sur l'enveloppe contenant l'acte de candidature.

La candidature doit contenir : une copie recto/verso de votre carte d'identité, la copie certifiée conforme du diplôme ou certificat requis pour la fonction, un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois, un curriculum vitae et une lettre de motivation. Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Renseignements : Mademoiselle Julie BUET - C.P.A.S. d'OHEY – 085/61.19.91 – julie.buet@ohey.be

La description complète des annonces de recrutement se trouve sur le site www.ohey.be

